

par Nicolas Dohrmann

Fuir le quotidien ? L'offre culturelle et les loisirs dans l'Aube occupée

Une vie culturelle est-elle possible dans un pays conquis par l'ennemi, où les privations sont nombreuses et les libertés élémentaires souvent bafouées ? Sortir, emmener ses enfants à la foire, aller au cinéma, au théâtre, à un concert, s'investir dans une association culturelle ou une formation musicale, n'a en effet rien d'évident lorsque le couvre-feu pèse sur les fins de journée, lorsque l'électricité et le charbon sont rationnés, ou lorsqu'il faut côtoyer une nouvelle fois l'occupant, ne serait-ce qu'au spectacle.

Et pourtant, comme l'ont montré les études menées depuis plusieurs décennies par Jean-Pierre Rioux et largement complétées en 2005 par Stéphanie Corcy, l'Occupation n'a pas nui au fonctionnement des lieux culturels ou de

loisirs, ni à leur fréquentation, bien au contraire. Jamais les Français ne sont autant allés au cinéma – 220 millions de spectateurs en 1938, 224,9 millions en 1941, 281,5 millions en 1942 et finalement 304,5 millions en 1943 –, au théâtre, dans les bibliothèques et dans les musées que durant ces années noires.

Cette forte fréquentation se retrouve dans l'Aube où, après le fléchissement lié à la Drôle de guerre, puis la brève interruption des deux premiers mois de l'Occupation, la vie culturelle reprend de plus belle. Parfois contrariée par les législations allemande ou française – notamment en ce qui concerne les bals ou la danse en général – ou par le rationnement, la vie culturelle auboise se caractérise surtout par la vigueur du cinéma et du théâtre, la multiplication des concerts, classiques, swing ou même jazz, et la reprise dès 1941 des foires et réjouissances populaires.

Cette vie culturelle riche et diversifiée n'a finalement rien de paradoxal, dans la mesure où elle est largement tolérée, voire favorisée par des occupants qui entendent contrôler et "apaiser" les Français en leur permettant de se distraire et d'oublier, même momentanément, les rigueurs de la guerre.

Le cinéma

Dès le début du conflit, les réquisitions ainsi que le nombre de personnels mobilisés compliquent l'exploitation des salles auboises. À Troyes, les cinémas ambulants, nombreux pendant l'été 1939, ainsi que l'Alerte, le Casino-Music-Hall, le Chalet des Roses, le Café des Lilas, le Foyer Saint-Martin et la Salle Jeanne d'Arc ferment leurs portes. C'est également le cas des salles de Bar-sur-Seine, Romilly-sur-Seine et Sainte-Savine. Seuls le Cirque municipal, l'Alhambra et le Cinéma Moderne à Troyes, ainsi que l'Europe-Cinéma de Bar-sur-Aube et le Rex des Riceys parviennent à rester ouverts. Le propriétaire du



Une fanfare militaire allemande donne un concert à Romilly-sur-Seine, place de l'Union (actuelle place des Martyrs), s.d.
(Collection Jean-Marie Le Nours, crédit photographique : P. Cornette).

< Affiche des trois soirées de gala Tous à l'écoute organisées par la municipalité et les jeunes de Romilly-sur-Seine en faveur des prisonniers de guerre les 14, 15 et 21 novembre 1942, s.d. [1942].

(Collection Jean-Marie Le Nours, crédit photographique : P. Cornette).